



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR CIRCULATION IMMÉDIATE**

L'ex-président à vie comparait enfin devant la justice haïtienne

**Une autre avancée historique dans le procès Jean-Claude
Duvalier, selon Avocats sans frontières Canada**

Port-au-Prince, le 1er mars 2013 - Avocat sans frontières Canada (ASFC) salue la comparution devant la Cour d'appel de Port-au-Prince de l'ex-président à vie d'Haïti Jean-Claude Duvalier, contre qui un mandat d'amener avait été émis le 21 février dernier à la suite de son troisième refus de se présenter devant ce tribunal.

« Pour la première fois, l'ancien dictateur haïtien se présente devant la justice de son pays dans le cadre d'une audience visant à déterminer s'il doit être jugé pour les crimes commis contre les civils par le régime qu'il a dirigé de 1971 à 1986. C'est une avancée historique et une première brèche dans la mur d'impunité », a déclaré maître Pascal Paradis, directeur général d'Avocats sans frontières Canada.

Dans une salle exigüe, journalistes, avocats, militants de droits humains, plaignants, fonctionnaires, et partisans de l'ancien dictateur se sont bousculés pour entendre Jean-Claude Duvalier répondre aux questions qui lui ont été posées par les magistrats, le Ministère public et les avocats du Collectif contre l'impunité, représentants des victimes appuyées par ASFC.

« Il faut saluer le courage du tribunal qui, en dépit des manœuvres dilatoires de la défense qui visent à faire avorter les procédures, a refusé de suspendre l'audience et a invité le prévenu à présenter sa version des faits qui lui sont reprochés par les plaignants. Nous attendons impatiemment la suite du procès », a continué maître Paradis.

L'audience a été suspendue en fin d'après-midi. Une nouvelle convocation est fixée par la Cour d'appel au jeudi 7 mars.

– 30 –

À propos d'Avocats sans frontières Canada : ASFC (www.asfcanada.ca) est une organisation non gouvernementale qui a pour mission de soutenir la défense des droits des personnes ou des groupes les plus vulnérables par le renforcement de l'accès à la justice et à la représentation légale. Présente dans plusieurs pays, l'organisation est active depuis 2006 en Haïti. Depuis le retour de Jean-Claude Duvalier en Haïti, ASFC collabore étroitement avec le Collectif contre l'impunité qui regroupe les plaignants constitués en partie civile.

Pour information :

En Haïti : Melinda Madueno, Chef de mission
Téléphone : 3.800.8158
Courriel : melinda.madueno@asfcanada.ca

Au Canada : Julie Dahan
Téléphone : 418-907-2607 #107
Courriel : julie.dahan@asfcanada.ca